

Mars 1949
—
Numéro
Spécial

MAUTHAUSEN

Hier cauchemar - Aujourd'hui espoir

Bulletin Intérieur d'Information de l'Amicale des Déportés Politiques de Mauthausen
■■■■■■■■■■■ affilié à la F.N.D.I.R.P. - 10, rue Leroux, PARIS-16° ■■■■■■■■■■■

Pèlerinages à Mauthausen

Comme nous l'avons déjà annoncé dans le « **Patriote Résistant** », nous organisons des pèlerinages au camp de Mauthausen, ceci afin d'apporter un peu de consolation aux familles de nos camarades morts en déportation.

J'attire tout particulièrement l'attention des pèlerins sur l'importance de la journée internationale du 8 mai, jour où auront lieu à Mauthausen différentes cérémonies civiles et religieuses commémorant la libération de ce camp, jour où également aura lieu la pose de la première pierre du monument que nous voulons élever à la mémoire des Français morts à Mauthausen. Nous engageons vivement toutes les personnes pouvant participer aux pèlerinages du mois de mai à le faire, afin que les pèlerinages du mois d'août ne soient pas trop chargés.

ITINERAIRE ET HORAIRE DU PREMIER PELERINAGE

PREMIER PELERINAGE. — 72 personnes en wagon de 2^e classe.

5 MAI 1949.	Départ de Paris.....	22 h.
6 MAI 1949.	Passage à Nancy.....	3 h. 32
—	— à Strasbourg.....	6 h.
—	— à Kehl.....	6 h. 35 (distribution de café)
—	— à Immendinger.....	11 h. 58 distribution de casse-croûte)
—	— à Lindau.....	14 h. 31
—	— à Innsbruck.....	20 h. 08 (distribution de casse-croûte)
7 MAI 1949.	Arrivée à Linz.....	4 h. 40 ((transport de la gare au bateau-hôtel)
—	Cette journée est laissée libre et sera consacrée au choix de chacun à la visite de Steyer, Harteim, Linz I et Linz III.	
8 MAI 1949.	Journée commémorative de la libération du camp. Journée internationale du camp de Mauthausen. Cérémonies religieuse et civile. Pose de la première pierre du monument élevé au camp à la mémoire de nos camarades français. Visite du camp. Après-midi, visite des camps de Gusen I et Gusen II.	
9 MAI 1949.	Visite du camp d'Ebensée.	
10 MAI 1949.	Départ de la gare de Linz.	9 h. 05
—	Arrivée à la gare de Meilk.	11 h. 07
—	Repas et visite du camp	
—	Départ de Meilk.....	15 h. 57
—	Arrivée à Vienne.....	18 h. 35

11 MAI 1949.	Visite de Vienne et si possible des kommandos dépendant du camp de Mauthausen, visite du four crématoire de Vienne. Départ de Vienne	19 h. 45
12 MAI 1949.	Passage à Innsbruck.....	8 h. 06 (distribution de café)
—	— à Bregenz	13 h. (distribution de casse-croûte)
—	— à Immendinger,	17 h. 49 (distribution de casse-croûte)
—	— à Strasbourg	23 h. 20
13 MAI 1949.	— à Nancy	1 h. 53
—	Arrivée à Paris	7 h. 15

Cet horaire et cet itinéraire sont valables pour tous les pèlerinages dont les départs de Paris sont fixés :

LE 15 MAI à 22 h. avec retour à Paris le **23 MAI**..... à 7 h. 15

LE 17 AOUT à 22 h. — Paris le **25 AOUT** à 7 h. 15

LE 25 AOUT à 22 h. — Paris le **2 SEPTEMBRE** à 7 h. 15

LE 2 SEPTEMBRE, à 22 h. — Paris le **10 SEPTEMBRE** à 7 h. 15

L'emploi du temps pendant le séjour en Autriche sera le même pour tous les pèlerins. Nous demandons à toutes les personnes désirant participer à ces pèlerinages :

- 1) De remplir immédiatement le formulaire n° 1 joint à ce bulletin et de nous l'envoyer le plus rapidement possible ;
- 2) De nous adresser le formulaire n° 2 au plus tard **trois semaines avant la date de départ du voyage choisi** ;
- 3) De nous adresser en même temps que le formulaire n° 2 le montant du prix du pèlerinage : **C.G.P. Valley Emile n° 7054-96 PARIS**, en spécifiant au dos du talon : « Pèlerinage à Mauthausen du... »

PRIX DU PELERINAGE. — **3.500 francs** pour les « ayants droit » avant la mention « Mort pour la France », pour les employés S.N.C.F. ayant des permis gratuits en France et pour ceux qui ont une réduction supérieure à 30 %. Pour cette dernière catégorie, les pèlerins devront prendre eux-mêmes leur billet pour le **parcours en France**.

Pour tous les autres voyageurs : **6.500 francs**.

Ces prix comprennent le voyage en chemin de fer (2^e classe) de PARIS A PARIS, les frais de séjour et les casse-croûte en cours de route.

Ont droit au billet de chemin de fer gratuit : les ascendants, veuves et descendants de défunts ayant la mention « Mort pour la France ».

Au cas où le défunt n'aurait pas été marié et n'aurait ni ascendant, ni descendant ou au cas où ceux-ci seraient dans l'impossibilité de prendre part au pèlerinage pour raison de santé, le frère ou la sœur peut obtenir un billet gratuit en remplissant une demande modèle n° 3 (visite aux tombes des militaires et victimes civils morts pour la France), **qui est délivrée dans les mairies**.

Pour les ascendants, veuves et descendants, remplir le **modèle n° 1** (visite aux tombes des militaires et civils morts pour la France), **délivrée dans toutes les mairies**.

Remplissez ces modèles 1 ou 3, en ayant soin de spécifier la gare de départ S.N.C.F. et la gare de passage de la frontière. C'est-à-dire KEHL.

Ces demandes dûment remplies et signées du maire, devront être adressées à la S.N.C.F. : « Service des permis », 3, rue d'Athènes, Paris-9^e.

Ce service vous adressera par retour votre billet de transport gratuit valable trois mois.

Pour obtenir vos passeports, adressez-vous à votre mairie ou commissariat ; que ceux qui les ont déjà veillent à ce que la date de leur validité soit postérieure à la date du départ du pèlerinage choisi et à la date de rentrée à Paris.

Afin de simplifier les formalités, vous garderez vos passeports, mais aurez soin de nous remplir **complètement** le formulaire n° 2 que nous vous adressons et que vous devrez nous envoyer comme nous l'avons dit plus haut au plus tard trois semaines avant la date de votre départ. **(Tous les renseignements demandés nous sont indispensables pour obtenir les visas.)**

Une quinzaine de jours avant la date que vous aurez choisie pour votre départ, nous vous adresserons une circulaire contenant les derniers renseignements nécessaires pour ces pèlerinages. Une fois de plus, je tiens à dire que c'est grâce à la compréhension et à la sympathie que le général

Béthouard et ses collaborateurs manifestent à l'égard des familles de nos camarades morts dans les camps que nous pouvons, cette année encore, organiser ces pèlerinages. Aussi, je suis certain d'être l'interprète de tous en les remerciant bien vivement. Des déportés participant aux différents pèlerinages auront à cœur d'apporter leur appui fraternel à toutes les familles de nos camarades qui se rendront à Mauthausen pour retrouver un peu de celui qu'elles pleurent.

Emile VALLEY.

Je demande aux responsables des sections de déportés de donner connaissance de ce bulletin à leurs adhérents de Mauthausen ou ayant perdu quelqu'un à Mauthausen. Merci. — E. V.

P.-S. — Il est urgent de faire les inscriptions immédiatement pour les pèlerinages du mois de mai et du mois d'août en nous retournant le formulaire n° 1.

Inscription aux pèlerinages à Mauthausen

FORMULAIRE N° 2

Nom

Prénoms

Date de naissance

Lieu de naissance (localité et département)

Profession

Numéro du passeport

Localité qui a délivré le passeport

Date de la délivrance du passeport

Avez-vous un billet gratuit en France ? (Familles ou S.N.C.F.)

Payez-vous tarif complet ?

A quelle gare rejoignez-vous le pèlerinage ?

(2) A nous adresser au plus tard trois semaines avant la date du départ.

FORMULAIRE N° 1

Nom

Prénoms

Adresse

Date du pèlerinage auquel vous désirez participer

A défaut de place à ce pèlerinage, auquel voulez-vous participer ?

(1) A nous adresser aussi rapidement que possible

E. VALLEY (Amicale de Mauthausen), 10, rue Leroux, PARIS-16°.

DEUXIEME CONGRES DE L'AMICALE DE MAUTHAUSEN

14 ET 15 MAI 1949

A notre premier congrès nous avons présenté quelques revendications. Si toutes n'ont pas abouti, certaines, et non des moindres, ont été obtenues grâce à l'effort et à la ténacité de quelques camarades toujours fidèles au souvenir de nos amis disparus et à l'amitié, la fraternité, la solidarité nées dans la souffrance des camps.

Mais notre but est encore loin d'être atteint et c'est pour cela que nous comptons sur votre présence à notre deuxième congrès, afin que vous nous apportiez vos suggestions et votre expérience de province.

Tous unis nous renforcerons notre amitié et nous conserverons toujours intacts les liens moraux nés dans les combats de la résistance et dans les camps.

Si la maison de post-cure « Jean-Moulin » fonctionne à merveille, l'amicale de Mauthausen se doit de verser à ce centre une aide substantielle, car des débours importants provoqués par son aménagement doivent être comblés.

Nos camarades ou familles de disparus les plus déshérités ont également droit de participer à nos travaux et à la vie de notre amicale.

Grâce à vos sentiments généreux et à votre courage vous placerez autour de vous le maximum de billets de soutien. Par ce geste de solidarité, si vous ne pouvez assister au congrès, vous ferez œuvre utile en permettant à d'autres d'y participer.

Tous à l'œuvre pour assurer son succès !

La Commission d'Organisation

ORDRE DU JOUR DU CONGRES

Salle des Fêtes de la mairie du 13^e arrondissement, place d'Italie (métro : Italie)

SAMEDI 14 MAI, à 14 heures. — Rapport d'activité ; interventions. — Repas à 19 h. — Grande soirée artistique, à 20 h. 30, organisée par nos amis de l'Opéra et des grands théâtres parisiens, ex-déportés de Mauthausen.

DIMANCHE 15 MAI, à 9 heures. — Suite des interventions. — Renouvellement du Conseil d'administration